

Jean REMY

Consultant du groupe urbanisme-architecture
(U.A.) de 1968 à 1974
Coordinateur du plan urbain de l'U.C.L.
de 1990 à 2004

Pour envisager l'évolution de Louvain-la-Neuve dans les quinze prochaines années, il convient de disposer de quelques principes directeurs, tenant compte du projet originaire.

1) Du campus amélioré à la ville diversifiée

L'université a souhaité développer une ville de manière à éviter que l'étudiant ne vive uniquement confronté avec lui-même. Dans cette perspective, il ne fallait plus se contenter d'un « campus amélioré » où les étudiants coexisteraient uniquement avec une population résidente, même si elle était relativement active et capable de faire valoir son point de vue.

Il fallait encore être confronté aux diverses exigences rencontrées dans une ville normale.

Affirmation de la pluri-fonctionnalité urbaine

Le risque à éviter serait de vivre dans une ville mono fonctionnelle dont l'activité quasi exclusive dépendrait de l'université. Une ville pluri-fonctionnelle devrait comprendre des activités relativement autonomes. Il s'agit d'activités non dépendantes de l'université. Pour jouer ce rôle, ces activités devraient avoir d'emblée une dimension régionale voire nationale. Dans les premières années, certains avaient rêvé voir se développer un pôle multi-média.

Le centre sportif joue quelque peu un tel rôle. Celui-ci s'affirmerait davantage dans la mesure où ce centre deviendrait un lieu de formation de sportifs de haut niveau.

C'est dans la même perspective de pluri-fonctionnalité que fut accepté un projet tel celui de l'esplanade. Celui-ci avait en outre l'avantage de développer les commerces, dans l'ensemble du centre urbain. Ceux qui étaient situés à L.L.N. étaient à la limite de la survie. L'esplanade assurait une diversité. Pour atteindre de tels objectifs, le centre commercial devait d'emblée s'adresser à une clientèle régionale. C'était une condition pour que la population de L.L.N. bénéficie de l'avantage de la proximité.

L'université imposait au promoteur certaines conditions, entre autres, la construction d'une partie de la dalle, pour y développer du logement. Ceci était économiquement impossible jusqu'alors. Or, pour l'équilibre général du projet, il y avait un urgent besoin d'habitants au centre. Cet équilibre supposait, en effet, une identité propre, cohérente avec le développement des quartiers.

A l'avenir, il serait souhaitable que cette pluri-fonctionnalité se renforce. Pour cela, il faut être ouvert aux opportunités qui se présentent, tout en étant sélectif à leurs propos.

Pluralisme et expression de la différence

Pour sortir du campus amélioré, la ville devrait avoir un caractère pluraliste : accueillir la diversité comme on aurait tendance à parler aujourd'hui. La diversité devrait porter sur l'âge, le niveau socio-professionnel, la référence idéologique ou politique. Il fallait se dissocier de l'image d'une ville « catho » et attirant surtout des populations universitaires. La ville devait avoir une certaine dimension pour assurer à la fois la pluri-fonctionnalité ainsi qu'une vie sociale caractérisée par un pluralisme et par la diversité sociale. Le pluralisme demandait en outre que la planification favorise une certaine mixité dans l'espace. Cela ne valait pas seulement pour les étudiants et les non étudiants. Parmi les non étudiants, il fallait aussi assurer une certaine mixité. Ainsi a-t-on

fractionné les zones destinées à des logements sociaux, de manière à les insérer de façon dispersée dans les divers quartiers.

Cette réalisation de la diversité aura plus d'importance encore dans les prochaines années, où vont s'affirmer des droits culturels. Après les droits civiques, on a vu naître les droits sociaux et les droits économiques. Alors que ces derniers sont loin d'être assurés, émerge aujourd'hui une revendication au droit culturel. Dans ce cas, il s'agit de reconnaître le droit d'être différent et de cohabiter néanmoins dans des échanges marqués par l'urbanité.

Ainsi l'étudiant ne doit pas être dans un milieu protégé. Il doit négocier sa place dans un contexte où coexistent des comportements et des opinions variés et contrastés. Ce qui vaut pour les étudiants, vaut aussi pour les diverses catégories de populations. Le tout doit être régi par les garanties requises pour une vie en co-habitation.

2) Développer la convivialité et l'ouverture aux innovations

Tout en assurant la pluri-fonctionnalité et le pluralisme, le projet initial souhaitait voir se développer une ville conviviale et ouverte aux innovations.

Une ville conviviale

La convivialité suppose une confiance préalable, un intérêt pour l'autre, une volonté de vivre en commun. Une telle attitude devrait se développer dans le cadre d'une sociabilité urbaine. Loin d'une attitude fusionnelle, la proximité se mêle à une certaine distance, qui permet à chacun de garder son quant à soi. L'organisation de l'espace construit, en forme de rues et de places piétonnes, devait accroître les occasions de rencontres.

Le projet initial avait prévu que le quartier jouerait un rôle de médiation par rapport aux centralités urbaines.

Progressivement, on s'aperçu que la vie de quartier était bien en deçà des espérances. En témoignent les espaces prévus à l'Hocaille autour de la Place des Ondines. Ces espaces ont dû être occupés pour la plupart par du logement.

Redonner vigueur à cette échelle de la vie sociale, est certainement un des objectifs à poursuivre, en développant un certain nombre d'activités au niveau du quartier et des échanges inter-quartiers. La vitalité actuelle du centre urbain risque de rendre bien difficile de voir naître dans les quartiers des commerces et des services attractifs. La voie à explorer est de donner une identité propre à travers des activités qui s'y déroulent. Les affinités entre personnes peuvent créer un réseau de relations qui débordent les limites du quartier. L'importance et la diversité des réseaux de relations fait aussi partie du dynamisme urbain. A titre d'exemple, le four à pain qui se situe à la ferme du Bièreau. Les initiatives qui existent déjà pourraient se multiplier.

Le plan directeur prévoyait des réseaux piétons pour créer des liens entre les quartiers. Renforcer ces liaisons nous paraît être un objectif à poursuivre.

A une échelle plus réduite, la vie de voisinage s'est souvent mieux développée. Les formes d'entraide et de rencontres occasionnelles sont fréquentes. Elles sont un fondement de la convivialité. Dans cette perspective, il serait utile de faire le bilan des expériences, tels l'habitat groupé, le béguinage ou d'autres manières de cohabiter. La vie de voisinage est certainement une des réussites de L.L.N. Tout ce qui pourra la renforcer, à l'avenir, sera le bienvenu.

Ouverture aux innovations

L'ouverture aux innovations, pour reprendre le terme utilisé dans les projets initiaux, devait caractériser la vie urbaine, en liaison avec l'université.

En lien avec ses activités, l'U.C.L. a fait reconnaître 230 hectares, pour une bonne part destinés à des entreprises axées sur la recherche. Par un choix très sélectif, l'université s'efforce de développer des synergies avec ses laboratoires et ses unités d'enseignement.

Jusqu'à présent, ce parc scientifique, qui est un succès économique, s'est développé en parallèle avec la vie ordinaire du reste de L.L.N. En effet, peu de personnes qui y travaillent, résident sur le site. Il est probable que les relations s'intensifieront dans les prochaines années. Cela pourrait être le cas à l'occasion de l'implantation progressive du centre technologique belgo-chinois. Une meilleure intégration est un objectif à promouvoir. Mais cela demandera bien des efforts.

Cette attitude d'ouverture aux changements, doit aussi marquer la vie ordinaire de la cité. On pourrait évoquer des expériences futures de « ville intelligente » visant entre autres à réduire les consommations d'énergie et à rationaliser les formes de mobilité.

Nous croyons que les transformations les plus importantes porteront sur la place de la nature dans la ville et sur les relations de celle-ci avec son environnement agricole. Introduire la nature dans la ville ne signifie pas uniquement d'implanter une nature à contempler mais de développer une nature nourricière : multiplication du jardinage dans des espaces réduits, plantation d'arbres fruitiers, là où la chose est possible.

Dans cette perspective, il convient d'évoquer le projet de maraîchage autour de la Ferme de Lauzelle, sur plus de 2 Ha qui sera géré par agro-Louvain. On pourra aussi valoriser davantage la gestion écologique du Bois de Lauzelle.

L'appellation « ville à la campagne » prendra tout son sens si les circuits courts permettent de se nourrir à partir d'échanges avec de vrais « paysans ».

Pourquoi pas voir se développer l'équivalent d'une halle ouverte régulièrement, où serait présenté des produits issus de circuits courts. La promotion de ceux-ci pourrait se faire aussi à partir de foires et d'événements festifs. Un tel objectif est alléchant, mais comment l'opérationnaliser ? Comment articuler des initiatives avec le financement de la mise en œuvre de départ. En outre, dans le nouveau quartier d'Ornaie, une ferme urbaine pourrait prendre place à côté de l'espace résidentiel.

3) Insertion dans la vie régionale

Dès le départ, l'U.C.L. souhaitait que L.L.N. devienne l'inverse d'une ville tournée sur elle-même et ayant peu d'échanges avec la région et le reste de la commune. Au contraire, il importait de ne pas être un ensemble parachuté qui formerait un monde à part. Il était ainsi souhaité que soit attiré par L.L.N. une population qui, pourtant n'y habitait pas et n'y travaillait pas.

Avec le temps, le site urbain s'affirma comme un lieu d'inter modalités, notamment entre les voitures et les transports en commun. L'importance de cette fonction s'accroîtra dans les prochaines années. Son importance grandit brusquement, lorsque le R.E.R. sera mis en route.

Le RER ainsi que l'importance prise par les parkings, créent des potentialités non prévues au moment où le projet se mettait en place. Néanmoins, elles viennent combler les intentions initiales d'ouverture et d'échanges avec la région.

Vu l'importance que ce double fait va revêtir dans l'avenir, arrêtons-nous un peu à imaginer les évolutions possibles.

Ce fut la région qui voulait faire aboutir le R.E.R à la gare de L.L.N. qui était l'unique gare située à moins d'un kilomètre d'une sortie d'autoroute et à 30 kilomètres du centre de Bruxelles. Différents autres projets ont été refusés par la région ou par la S.N.C.B. notamment pour des raisons techniques.

La décision de créer un R.E.R. a été accueillie positivement par l'université, dans la mesure où cela permettait d'améliorer ses échanges avec l'extérieur. Cela valait autant pour les étudiants que pour les chercheurs et pour l'attraction exercée par diverses activités.

L'U.C.L. a accepté le parking – relais, moyennant plusieurs conditions, suite à la demande des autres intervenants (Région, S.N.C.B., Administration des Routes, T.E.C.) Parmi ces conditions, il y avait la possibilité de construire des logements en superstructure ainsi que de disposer des parkings qui seraient nécessaires, pour assurer la viabilité.

Pour valoriser les dépenses publiques que ces équipements auront occasionnés – parkings, gare, adaptation des voies – les abords doivent être occupés par des activités ayant de fortes connections avec l'extérieur. Les abords du RER devraient accueillir des fonctions qui seraient valorisées par les facilités de contact avec l'extérieur.

Dans la mesure où l'usage de la voiture deviendra plus réduit et plus sélectif, la fonction d'inter-modalité s'affirmera comme un des attraits de L.L.N. Paradoxalement, les parkings ont toute chance d'être utilisés davantage. Les lotissements dispersés du Brabant Wallon, ne vont pas devenir des friches urbaines délaissées.

D'une part on assistera au développement des circuits courts. Ceux-ci porteront principalement sur l'alimentation qui représente en moyenne 15 à 20 % du budget des ménages. A cela s'ajouteront certains commerces de proximité immédiate. On assistera ainsi à la multiplication de petits centres. Il en ira autrement pour les commerces, les services et les activités culturelles, qui supposent une comparaison permettant des choix diversifiés. Ceux-ci ont toute chance de se regrouper dans des centres bien équipés et pas trop éloignés, évitant ainsi les longs déplacements, par exemple vers Bruxelles.

La disposition du parking deviendra un avantage à mettre en relation avec la diffusion de l'habitat en Brabant Wallon. En outre, l'existence de d'autres types de déplacements permettra d'accéder à L.L.N. par des moyens différents de la voiture. Ceci renforcera encore l'attraction du centre urbain.

De façon générale, L.L.N. deviendra un lieu privilégié d'inter-modalités. Ici aussi les parkings seront un atout permettant de garer la voiture et de faire le transfert vers des transports en commun. Des lieux d'inter-modalités comme L.L.N. ont toute chance d'être favorisés dans cette rationalisation des déplacements. Cette position stratégique sera aussi une des caractéristiques d'Ottignies centre. Ainsi les deux sites urbains renforceront leur position réciproque.

Cette ouverture régionale bénéficiera aux habitants de L.L.N. dans la mesure où ils disposeront de cette diversité, sans devoir utiliser la voiture.

On se trouve devant un axe important pour l'avenir. Ces potentialités doivent intervenir dans un projet de mobilité où devrait se préciser le rôle que va pouvoir jouer L.L.N. en tenant compte des évolutions économiques et techniques probables. Ici, une réflexion serait à entreprendre.

4) Comment caractériser l'utopie fondatrice ?

Selon le projet fondateur, l'utopie est avant tout de type urbain. Tout d'abord, vient l'option pour la convivialité prenant le contrepied de la propension à l'individualisme. Vient ensuite la promotion d'un pluralisme s'opposant à la tendance fréquente de se retrouver entre soi. En outre, vient l'ouverture aux innovations. Celles-ci supposent que l'on soit ouvert aux changements sans être cramponnés à ses habitudes.

Cette utopie devait prendre corps dans le contexte d'une ville diversifiée et dans des échanges régionaux particulièrement souhaités par l'université. Cette visée originare nous paraît être un guide pour conduire l'évolution des quinze prochaines années de L.L.N.